



JANVIER

PS : DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

À partir du 22/01/2025 pour les EAJE

→ CAF : appel des données financières et d'activité prévisionnelles 2025

À partir du 31/01/2025 pour les ALSH

→ CAF : appel des données financières et d'activité prévisionnelles 2025

À partir du 02/01/2025 pour les EAJE

→ CAF : appel des données financières et d'activité réelles 2024

RENOUVELLEMENT CONVENTION

À partir de janvier

→ CAF : envoi des demandes de pièces et dossier de renouvellement de conventions

AIDE À LA STRUCTURE

Pour les ALSH et uniquement pendant les périodes de vacances scolaires

Montant 2025 : 3,50€/jour ou 1,50€/demi-journée

PAIEMENT DES ACOMPTES

À partir du 30/01/2025 pour les EAJE

→ CAF : versement du 1er acompte pour les crèches (ou à partir du 02/01/25 si prévisionnel est validé par la Caf)

À partir du 15/01/2025 pour toutes les autres prestations de service

FÉVRIER

PS : DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

Avant le 16/02/2025 pour les EAJE

PARTENAIRES : échéance déclaration des données réelles 2024

À partir du 13/02/2025 pour toutes les autres prestations de service

PARTENAIRES : échéance déclaration des données prévisionnelles 2025

WEBINAIRE À DESTINATION DES ALSH

27/02/2025

Démonstration complétude AFAS

PAIEMENT DES ACOMPTES

À partir du 12/02/2025

→ CAF : versement du 1er acompte pour les ALSH.

BILAN D'ACTIVITÉ 2024

À partir de fin février

PARTENAIRES : retour des bilans 2024 des actions Prestation de service jeunes

24/01/2025/

PARTENAIRES : date limite de retour des dossiers des partenaires pour le passage en CAS de mars 2025

MARS

PS : DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

Avant le 23/03/2025

PARTENAIRES : échéance déclaration des données prévisionnelles 2025

à partir du 26/03/2025 pour toutes les autres prestations de service

PARTENAIRES : échéance déclaration des données réelles 2024

APPEL À PROJETS

Date limite -> 21/03/2025

→ Date limite de réponse à l'Appel à projet « sorties en famille » et « favoriser les départs en vacances de familles »

CAS : 21/03/2025

→ CAS : Commission Action Sociale

AVRIL

ALSH : 02/03/2025

PARTENAIRES : échéance déclaration des données prévisionnelles 2025

ALSH : 02/03/2025

PARTENAIRES : échéance déclaration réelles 2024

MAI

02/05/2025

PARTENAIRES : date limite de retour des dossiers partenaires pour le passage en CAS de juin 2025

JUIN

PS : DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

À partir du 23/06/2025 pour les EAJE, ALSH, AAD

→ CAF : appel des données financières et d'activité actualisées de juin

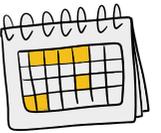
APPEL À PROJETS

Avant le 02/06/2025

→ Date limite de réponse à l'Appel à projet « favoriser l'accès aux loisirs en accompagnant la mobilité dans les zones rurales » « appel à projet, jeune 11-17 ans »

CAS : 27/06/2025

→ CAS : Commission Action Sociale



JUILLET

PS : DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

18/07/2025

PARTENAIRES : échéance déclaration des données actualisées de janvier à juin 2025

AOUT

04/08/2025

PARTENAIRES : date limite de retour des dossiers pour passage en CAS de septembre 2025

SEPTEMBRE

PS : DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

À partir du 14/09/2025 pour les EAJE et autres prestations de service à partir du 21/09/2025 pour les ALSH

PARTENAIRES : appel déclaration des données actualisées de janvier à septembre 2025

COMMISSION ACTION SOCIALE

CAS : 26/09/2025

→ **CAS** : Commission Action Sociale

OCTOBRE

PS : DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

03/10/2025

PARTENAIRES : date limite de retour des dossiers partenaires pour le passage en CAS de novembre 2025

À partir du 09/10/2025 pour les EAJE et autres prestations de service à partir du 16/10/2025 pour les ALSH

PARTENAIRES : échéance déclaration des données actualisées de janvier à septembre 2025

03/10/2025

→ Date limite de dépôt de bilan sorties en famille

APPEL À PROJETS

Appels à projets : lancement du recensement des projets 2026

NOVEMBRE

PS : DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

EAJE

CAF : appel des données financières et d'activités actualisées de novembre pour quelques EAJE

A partir du 28/11/2025

versement du 2ème acompte pour les prestations de service sous réserve de la validation des données actualisées de septembre

DÉCEMBRE

PS : DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

À partir du 15/12/2025

→ **CAF** : appel des données financières et d'activité prévisionnelles 2026

IMPORTANT:

Pendant la durée de la convention, le gestionnaire s'engage !

- > une échéance respectée, c'est un droit traité plus rapidement
- > tout changement de situation se déclare à la Caf (statuts, règlement, fonctionnement de l'équipement, activité, budget, etc...)
- > une déclaration au plus juste des besoins réels c'est :
Moins de risque d'indu ou de sous-évaluation de la prestation de service
Une justification des fonds utilisés auprès des instances de tutelle et de contrôle
Une qualité de traitement des droits ok



Informez-vous dans la rubrique partenaires locaux de la Caf de la Somme



Retrouvez la Caf sur Facebook @cafsomme



Retrouvez la Caf de la Somme sur LinkedIn

CAS : 28/11/2025

→ **CAS** : Commission Action Sociale

07/11/2025

→ échéance de dépôt de bilan vacances famille